

POUR PROCEDER A VOTRE AFFILIATION ET DEMANDE LICENCES SAISON 2017/2018 :

1. AFFILIER SON ASSOCIATION :

Retourner sous forme papier dès que possible :

- la demande d'affiliation de votre association **vérifiée, complétée et modifiée si nécessaire**, datée et signée **par le Président (page 4 * 2 SIGNATURES)**
- **La fiche diagnostic APAC Assurances** dument complétée et signée **obligatoire** (ou vous connecter sur votre espace privé du site APAC Assurances pour la remplir en ligne)
- le bon de commande complété
- un chèque en règlement de la somme mentionnée sur votre bon de commande à l'ordre de : **«Ligue Enseignement 52 »**

Cela permet de pouvoir valider l'affiliation et débloquer l'accès au web affilié pour saisir les licences.

2. DEMANDER LES LICENCES UFOLEP :

Dès que l'affiliation de votre association sera enregistrée, pour pouvez procéder à vos demandes d'adhésions vous avez 2 possibilités :

a) **Internet avec le web affilié** (recommandé) – Application gratuite

POUR DEMANDER VOS LICENCES AVEC LE WEB AFFILIGUE

Connexion : www.affiligue.org (avec vos identifiants de connexion)

Qu'est-ce que le WEBAFFILIGUE ?

Une application Web gratuite pour faciliter la gestion de votre association et de vos licenciés UFOLEP
Qui vous permet de faire vos demandes de licences :

Le web Affiligue c'est pratique : LES AVANTAGES

- Accessibilité 24h/24h, 7 jours sur 7 depuis un ordinateur, une tablette, ou un smartphone,
- La délivrance des licences plus rapide
- Vérification des licences demandées et suivi du traitement – accès aux données validées par la fédération
- Copie des licences imprimables
- Bien d'autres fonctions pour vous aider dans la gestion de votre association à découvrir..... Gestion de vos adhérents (activités- âge..), édition de liste (adhérents – diffusion) – fichier Excel – étiquettes adresses adhérents– listing émargement -mailing à vos adhérents...

La licence UFOLEP étant dématérialisée, elle est valable sur n'importe quel support : support papier spécifique – autre support papier de votre association - smartphone

b) Le support papier en utilisant les formulaires individuels

- pré rempli, retourner un bulletin individuel par adhérent(e)

3. NOUS EXPEDIER :

- Les bulletins d'adhésion de vos membres complétés et signés
- Le certificat médical si nécessaire

Annulation d'une licence : Vous avez la possibilité de résilier une licence UFOLEP dans les 15 jours à partir de la date de saisie. Pour cela, merci de nous retourner une demande écrite de l'annulation avec le retour de la licence de la personne concernée. Sans ces documents pas de remboursement.

Ligue de L'Enseignement 52 – UFOLEP 52

24 Rue des Platanes – Maison des Associations – 52000 CHAUMONT

Déléguée UFOLEP : Marie VAN DE WIELE 03 25 03 68 38 - Contact mail UFOLEP : usepufolep@ligue52.org

Service Affiliations/Assurances APAC : Marie-Pierre PECHINEZ 03 25 03 28 20

Contact mail Affiliation/Assurances : apacaffiliation@ligue52.org